

L' Coup d' Tapoué

N°9



Journal du Comité des fêtes d'ASNAN

Janvier 2000

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2000.

2000

"Bof ! on verra ça en l'an 2000" Combien de fois avons-nous répété cela ? Et bien, on va en voir cette année... J'espère que nous n'en verrons pas plus que les autres années. J'espère que de bons moments, des événements agréables et pleins d'espoir nous fassent dire "Ah ! en l'an 2000 nous avons bien vécu et bien rigolé !". Car vivre, c'est bien, mais bien vivre, c'est mieux ! cela se prépare à l'avance, c'est 1999 qui façonne 2000.

Pour notre Comité, après une rénovation fin 99, il est prêt à continuer encore mieux qu'avant et je crois savoir que vous êtes prêts à l'aider dans ce sens. Tant mieux : c'est à nous tous de faire vivre au mieux les habitants d'ASNAN. Pour cela, nous avons beaucoup de devoirs envers tous. Nos droits, nous les connaissons mais avons nous réfléchi à nos devoirs ?

Nous pensons aux festivités mais aussi à tous ceux qui sont dans la peine. Alors, levons les bras et agissons. Ce sera pour l'an 2000 mais aussi pour modeler 2001. Courage et que l'année s'écoule du mieux possible !

Monique

Comment j'arrive chez vous ?

Avant ce numéro, huit "Tapoué" ont paru avec une pléiade d'articles et un peu moins de photos. Ils paraissent chaque début de trimestre à quelques jours près.

Le 1^{er} numéro a fait son "entrée" en Janvier 1998.

Ces 8 journaux contiennent environ 122 articles et 22 photos.

Nous pouvons constater quelques répétitions ceci est certainement dû au petit nombre de personnes qui écrivent les articles. Ce sont souvent les mêmes, malgré l'appel lancé pour que d'autres en publient.

Le Tapoué naquit entre "Cuzy et le Poteau", quand deux membres du bureau pour changer la monotonie du programme eurent l'idée de faire un journal. Ils exposèrent leur projet au reste de l'équipe qui fût tout de suite d'accord.

Il ne restait plus qu'à mettre cette idée en place sur papier.

Le titre "le coup d' Tapoué" est l'idée de Jacquot après quelques minutes de réflexion.

Un numéro 0 est tout d'abord sorti avec simplement les titres.

Pour chaque numéro, la collecte des articles se fait au cours du trimestre, ensuite une réunion a lieu pour faire une synthèse. Le plus dur est d'avoir suffisamment d'articles car depuis le numéro 4 nous sommes passés à 4 pages. 1 mois et demi avant la parution,

Joelle se charge de nous rappeler qu'elle manque d'articles.

Elle s'occupe de classer et mettre en page tous les documents fournis sur ordinateur. Plusieurs épreuves sont imprimées pour la correction des fautes qui est faite par Josette et Monique.

Lorsque les exemplaires reviennent, Josette fait le facteur et vous trouvez toutes et tous votre "Tapoué" dans votre boîte aux lettres. Nous pensons qu'il doit être plaisant à lire par la simplicité de sa composition. De plus en plus de personnes nous réclament les premiers numéros qu'ils avaient oubliés de garder, pensant que cela ne durerait pas.

Patrick

RESULTAT SPORTIF

Asnan dimanche 14 Novembre

64 joueurs se sont réunis pour un concours de belote.

1^{er} Cassin et François

2^{ème} Joelle et Joelle

3^{ème} Roger Cointe et Pierrot

4^{ème} Aldo et Fifi

Tombola : 1 Jambon Nanou

PROVERBE de La Rirole

Neige en Novembre

Noël en Décembre

Infos diverses

Le clocher sonne à nouveau les heures.

Un sapin illuminé sur la place.

C'était hier

Des foires avaient lieu sur la commune d'Asnan dont la date de création est certainement lointaine puisque Vauban dans une étude effectuée pour la "dîme Royale" en parle (XVII^{ème} Siècle.)

Je n'ai retrouvé une date précise que sur "l'annuaire de la Nièvre" fondé en 1800 et qui mentionne alors 5 foires : 19 Brumaire, 25 Pluviôse, 19 Ventôse, 17 Fructidor et 29 Thermidor (les foires tombant aux jours de fêtes observées ou de dimanche sont remises au lendemain. Les foires étaient un rapport financier pour la commune et les commerçants nombreux car pendant tout le XIX^{ème} on recense dans la commune, entre-autre, 2 boulangers, 3 épiciers, 1 marchand de nouveautés, 1 marchand de vin, 5 aubergistes dont 2 restaurants-hôtels, 3 maréchaux ferrants, 3 menuisiers....

Au cours des années et sur demande des aubergistes et des commerçants des nouvelles foires sont créées (19 Brumaire).

Dès 1844 la municipalité avait institué un stationnement payant. (Déjà !) Les chevaux, mulets, ânes, boeufs, vaches, cochons et voitures sont soumis à la taxe, taxe appliquée même aux habitants de la commune. Un receveur adjudicataire des droits de foire a été nommé. En 1854 un nouvel arrêté prescrit les lieux de stationnement :

- les marchands d'étoffe dans la rue d'Hubans à partir de l'ancien cimetière

- les chapeliers, chaussures et légumes dans l'ancien cimetière

- les marchands potiers sur la petite place derrière l'ancienne église en partie détruite

- les marchands de cochons occupent la rue de Grenois

- les boeufs occuperont la grande place et les vaches la rue de Tannay.

- les moutons stationneront au haut de la rue d'Hubans avec les chèvres.

Le déclin des foires s'est annoncé vers 1893 puisque le droit de bail d'adjudication est passé de 165 à 65 francs.

La guerre de 1914-18 n'a fait qu'accentuer ce déclin. Seule s'est maintenue la foire de Noël (10 décembre) jusqu'en 1924. En 1934 le calendrier des PTT mentionne toujours les foires d'Asnan !...

Devant le calme de la commune on a du mal à imaginer ce qu'était alors l'animation au siècle dernier. D'ailleurs les foires étaient très prisées et la création de foire était soumise à l'approbation du Conseil d'arrondissement et des communes avoisinantes qui redoutaient la concurrence et qui souvent s'opposaient à tout accord.

On relève dans la délibération du Conseil Municipal de 1821, appelé à donner son avis sur la création d'une foire à Neuffontaines : *" la multitude des foires semblent être plus nuisibles à l'agriculture qu'avantageux. Les cultivateurs emploient leurs temps à y courir, le plus souvent pour y manger ce qu'ils ne gagneraient pas dans la semaine "* Accord refusé.

Plus sévère encore la délibération du 24/04/1825 concernant la création de 3 nouvelles foires à Tannay : *" la multiplicité des foires sont nuisible à l'agriculture, font des fainéants et des débauchés qui sous divers prétextes abandonnent leurs travaux et familles pour courir perdre un temps précieux aux travaux de la campagne "* Avis défavorable à la requête.

La Brocante instituée une fois par an rappelle un peu cette animation mais le pittoresque en moins.

Les paysans d'alors arboraient la blouse bleue et le feutre noir et les discussions se poursuivaient tard dans la soirée....

Mais c'était hier.....

L'ancêtre

RATAFIA DE COINGS

Pour 3 litres. Macération 2 mois.

- 24 coings très murs.

- eau de vie 40°, même volume que le jus des fruits.

- clous de girofle

- cannelle

- 600 g de sucre par litre de jus

* Frottez les coings avec une toile rugueuse pour ôter le duvet. Râpez-les, mettez la pulpe dans une terrine et laissez-la macérer 3 jours au frais.

* Egouttez-la ensuite sur un tamis et pressez-la dans un torchon pour recueillir tout le jus.

* Mesurez précisément le volume de jus. Pour chaque litre ajoutez 1 litre d'eau de vie, 600 g de sucre, un petit morceau de cannelle et 2 clous de girofle.

* Laissez infuser 2 mois dans un bocal bien fermé puis filtrez et versez dans des bouteilles.

Calendrier Républicain

Ces quelques mois vous servent à savoir à quoi correspondent les dates citées par l'ancêtre dans son article.

Brumaire : 2^{ème} mois qui commence le 22, 23 ou 24 octobre et qui finit le 20, 21 ou 22 novembre.

Pluviôse : 5^{ème} mois qui commence le 20, 21 ou 22 janvier et qui se termine le 19, 20 ou 21 février.

Ventôse : 6^{ème} mois qui commence le 20, 21 ou 22 février et qui se termine le 19, 20 ou 21 mars.

Thermidor : 11^{ème} mois qui commence le 20, 21 ou 22 juillet et qui se termine le 19, 20 ou 21 août.

Fructidor : 12^{ème} mois qui commence le 20, 21 ou 22 août et qui se termine le 19, 20 ou 21 septembre.

Un instant sans les mots

J'aime les premiers virages de la route qui monte à Montenoison, j'aime cette impression d'élancement, de saut vers le ciel, là où le regard ne mesure plus l'infini. Un instant seulement, un peu de repos comme une minute d'éternité. Seul, j'écoute, je regarde, je respire ouvert à la vie, attentif comme un enfant découvrant la vie.

En bas, les bruits feutrés du silence de l'aube surgissent de la brume qui recouvre lourdement le bocage.

Un cri aigu nous averti d'un danger qui n'est pas pour nous. Un gémissement, un frôlement lui répondent, est-ce la vie ou la mort, est-ce la mort ou la vie. Là en dessous dans la haies et les prés tout s'éveille et s'étire, lentement, la nuit se retire. Le soleil découpe la cime des arbres laissant encore paraître les mystères de la nuit.

Je regarde cette immensité au bout de laquelle le soleil naît, lentement tu envahis ma pensée, tu es là. Sans étonnement, ni l'un ni l'autre, nous profitons du vent frais du monde suspendu de nos souvenirs entre ici et ailleurs où tu as disparu libéré des peines. Pour sortir de mon regard abandonné, je me lève, mes pieds touchent la terre, l'herbe gelée crisse sous mes pas, la route est encore longue avant que le soleil nous réchauffe. Dans un instant il sera 7h30, les infos, des nouvelles du monde, allez ça tient encore pas trop mal, mais c'est pas des marrants.

Jacques

DEVINETTE

Combien y a-t-il de fleurs dans le pré?

Pour la réponse, il faut s'adresser à Patrick.

L'ARGOT

Académie dixit : ARGOT : langage particulier à un métier. Langage des malfaiteurs du "milieu".

Pour un couvreur, un oiseau n'est pas un volatile mais une caissette servant à transporter des matériaux jusqu'aux toits.

Pour le milieu universitaire, cela se complique un peu, car la forme du langage change avec les générations.

Avant la 2^{ème} guerre, nous avions le "Javanais" qui consistait à intercaler "VE" entre chaque syllabe et à la fin du mot : Javanais devenant "JAVEVAVE-NAISVE". Depuis une décennie c'est le "verlan" ou l'envers, Femme devenant MEUF. Si cela dénote une certaine vivacité d'esprit, c'est quand même très fugace.

L'ARGOT c'est autre chose ! D'abord parce que le langage remonte très loin dans le temps : VILLON et RABELAIS l'employaient déjà, et Eugène SUE l'a introduit dans son roman : "Les mystères de Paris".

Il était utilisé par les truands jusqu'au début du 20^{ème} siècle comme un langage secret inconnu des Bourgeois et de la Police. Quoique..... VIDOCK?

Dans les années 1880 puis autour de 1920-25, les Bourgeois aimant avoir l'air de s'encanailler fréquentèrent les "Apaches" de la Bastille et les bals de la rue de Lappe; mais surtout le mélange de patois et d'argot pendant la guerre 1914-18 firent que ce langage perdit de son mystère et pénétra le langage courant; il en résulta une interprétation et la naissance de mots nouveaux qui n'ont plus rien à voir avec l'argot d'origine.

De nombreux auteurs s'en amusèrent et caricaturèrent des

oeuvres connues, et en voici un exemple :

Le corbac et le Goupil

Un pignouf de corbac sur un arbi planqué

S'envoyait par la fiole un coulant baraqué

Un goupil qu'avait eu qu'un cent d'clous pour bectance

S'en vint lui t'nir un tantinet jactance

Ohé ! du canari, si tu pousses la goulante aussi bien qu't'es fringué

T'est l'mecton à la r'dresse des costauds du boiqué

En escourdant le baveux
Le corbac frétille de la queue
Et glapissant comme un chatré
Balança le clacot aux panards du rusé

Le goupil argouina le calendos
Et jacta se marant illicot
Entrave beau mec que le cireur
Vit des conneries de l'esgourdeur
Et pour cette leçon
Tu m'refile le frometon
Le corbac soudain tout con
Jura qu'il ne l'aurait plus dans l'fion.

Mais oui LA FONTAINE aurait pu écrire ainsi !

René Collins

CALENDRIER 2000

Comité des fêtes Challement

8 Janvier : Galette des Rois
5 Février : Moules-Frites
9 Avril : Coq au Vin
28 Mai : Couscous
14 Juillet : Barbecue-Kermesse
23 Septembre : Osso Bucco
18 Novembre : Choucroute
16 Décembre : Arbre de Noël

Citation

Grenois c'est le Germainay des pauvres.

L'ESPRIT DU CLOCHER

Bonjour ! Je m'appelle "Marie-Sophie", je suis née en 1858 et j'ai remplacé à l'ancienne église d'Asnan une bonne vieille cloche fêlée qui sonnait faux depuis bien des années avant la grande Révolution.

Depuis lors, avec mes consœurs, j'ai carillonné à toutes vos joies, cérémonies et victoires; mais aussi sonné le glas de vos peines. Nous avons sonné le tocsin lors des incendies et pour annoncer la mobilisation des hommes au seuil de trois guerres. Je suis la plus bavarde mais aussi la plus "titrée" des cloches du campanile. Avec mes compagnes nous parlons souvent de vous.

"Sophie-Honorine" et "Marie-Ernestine" ont perdu leur cordes et n'ont plus de voix. C'est moi qui perpétue le service pour annoncer encore les rares événements du pays.

Du haut de notre perchoir, au milieu de nuées de pigeons, avec nos grands pavillons, nous percevons tous vos murmures... Quelques fois nous sommes tristes : nous avons le sentiment que nous sommes vouées à disparaître et pourquoi pas notre clocher. Alors, qui donc accrochera le regard du voyageur pour désigner notre village parmi les vallons d'une si belle contrée ? Plus de repère, plus de voix : un pays sans âme ?

Je n'ose y croire, car je suis fière de mon clocher : gigantesque doigt qui montre le ciel, orné de la croix chrétienne témoin de la foi de nos pères, et survole le coq gaulois symbole de notre esprit frondeur, semblant toujours attendre le lever du soleil...

Nous sommes les compagnes de vos souvenirs de jeunesse et les témoins de bien des querelles de clocher.

Nous sommes aussi cette voix profonde de la conscience collective qui remémore les aïeux et le patrimoine transmis dont nous sommes dépositaires.

Levez les yeux. Nous sommes là, cloîtrées derrière nos abats-sons. Ecoutez la voix charmeuse qui depuis le second empire, il y a 141 ans a réagi et rythmé la vie de la communauté.

Pendant ce temps, à l'étalage inférieur, l'Horloge de 1892 essaie de prêter le concours de sa savante mécanique pour que Dame "Marie-Sophie" continue d'être la grande voix du clocher d'Asnan. Nous souhaitons qu'elle le demeure encore longtemps. Et peut-être qu'un jour viendra où nos trois cloches sonneront à l'unisson les grands moments du village, dans un réel esprit de clocher.

Le jeune

La suite à Pâques !!!

Bénévoles mais pas sans soucis !!!

Vers la mi-septembre nous sommes informés qu'une commission de sécurité passera à "La Grange", le mardi 28 septembre. Le jour venu la sanction tombe, la salle à un avis défavorable pour accueillir le public. Donc beaucoup de travaux seront à effectuer. Nous demandons un entretien avec la municipalité qui eu lieu le 2 oct. 99. Aucune subvention n'est envisageable, quelques jours plus tard nous recevons une mise en demeure avec un délai de 15 jours pour nous mettre aux normes exigées. Pendant ce temps nous pouvons faire le repas d'ouverture ayant fait entre temps l'achat d'un nouvel appareil de chauffage, une alarme incendie, 3 extincteurs, et également nettoyer la salle, installer des poignées anti-panique aux issues de secours et vider tout le grenier.

A la suite d'un entretien téléphonique avec un responsable de la sécurité, il nous informe que l'avis défavorable sera levé avec encore un ou deux points non conformes à régler : un registre pour la sécurité et une lumière d'ambiance en cas de coupure d'électricité. Après demande de notre maire, il repassera pour une vérification.

Nous faisons ce qui est demandé et réclamons un nouveau délai à M Le Maire, que celui-ci accepte avec une date d'expiration qui fût prévu pour le 16 Nov. Notre premier concours de belote étant le 14 Nov., nous pouvons le faire car il faut bien suivre notre calendrier et gagner un peu d'argent pour payer les travaux.

Enfin, le 30 Nov. la commission revient et cette fois pour lever l'avis défavorable.

Maintenant notre salle est aux normes. Il ne nous reste plus qu'à faire un plafond coupe-feu 1/2 heure et cela sans délai de la commission et sans remettre en question l'avis favorable.

Il faut bien reconnaître qu'un peu de sécurité était nécessaire car nous n'avions pas grand chose.

Le coût de toutes ces rénovations est de 25 000 Francs :

- Poignée anti-panique : 4768 F
- Poêle et tuyau : 11 185 F
- Alarmes et extincteurs : 8200 F
- Lumière ambiante : 526 F

En résumé voilà l'histoire de la sécurité dans la salle. Je pense qu'une fois de plus nous avons su faire face à un problème important, une bonne solidarité et une grande volonté à pérenniser le Comité des Fêtes où nous continuons à maintenir un peu d'animation grâce à la bonne santé financière de votre association et à votre participation toujours assidue à nos manifestations.

Patrick